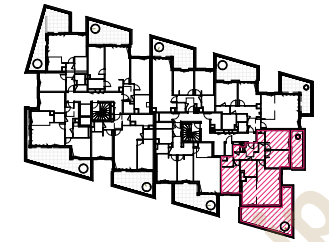


ZAC DE CARNOLES
06190 - ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

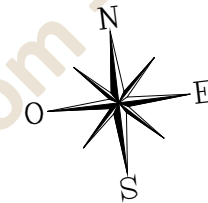


HALL H2
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° H2034 au 3ème Niveau

ENTREE	10.44 m ²
SEJOUR-CUISINE	32.75 m ²
CHAMBRE 1	13.03 m ²
CHAMBRE 2	10.45 m ²
CHAMBRE 3	11.51 m ²
BUANDERIE	1.00 m ²
SALLE DE BAINS	6.10 m ²
SALLE D'EAU	2.27 m ²
WC	1.79 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	89.33 m²
BALCON 1	29.69 m ²
BALCON 2	10.21 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	129.24 m²

LEGENDE

○	descente d'eau pluviale		sèche serviette
BSO	volet brise-soleil		radiateur
GC	garde-corps	F	réfrigérateur
	soffite/faux-plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	gaine techn. elec. du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
- -	retombée de poutre	TRI	tri sélectif
LC	linéaire complémentaire	VR	volets roulants
	fenêtre coulissante		porte fenêtre ouvrants à la française
	porte fenêtre		porte fenêtre



Conformément à la réglementation, ce plan est:
EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice 1
Echelle 0 50 100 200cm
MAI 2026